

Avec un peu de réflexion on s'apercevra que cette fantaisie d'allonger l'église au-delà de l'autel majeur et du siège épiscopal par des enfilades de chapelles secondaires, ne peut que compromettre la vénération due à l'autel principal. Rien ne doit le dominer, de même que jamais une statue ne doit dominer la croix, soit sur les autels, soit au couronnement de l'édifice. On adore la croix (1), on vénère seulement les images, elles ne sont que les objets de décorations pieuses et ne doivent pas absorber l'attention au détriment de l'objet principal qui est l'eucharistie et le signe du salut.

Employer son talent à orner la maison de Dieu, c'est le plus noble emploi que l'on puisse en faire ; employer pour orner la maison de Dieu le génie et l'inspiration que Dieu a départi aux peintres et aux sculpteurs c'est la voie la plus sûre pour amener l'art sur les confins de ce beau absolu que

(1) Ce mot d'*adoration* appliqué à la croix pourrait donner lieu à des interprétations malveillantes de la part des ennemis du catholicisme, dont la critique s'appuie sur l'ignorance ou la mauvaise foi, il nous importe donc aujourd'hui surtout de préciser le sens que l'Église lui assigne :

« Ce n'est pas la Croix elle-même que nous adorons , mais nous adorons Jésus-Christ qui y a été attaché pour notre salut. »

Catéchisme de Lyon, V^e. part., leç. 12.

« Nous adorons Jésus-Christ et nous honorons les saints que les images représentent. »

Ibid., III^e part., leç. 3.

Néanmoins, dans le langage ordinaire, le mot d'*adoration* s'applique souvent à la croix, ainsi que nous l'avons fait, et aucun catholique ne se méprend sur son véritable sens, une des parties de l'office du vendredi-saint est intitulée : *Adoration de la Croix*, et dans l'explication de ce rite il est dit :

« Pendant les oraisons un prêtre va à la sacristie , se revêt de l'aube, du cordon, de l'amiet, de l'étole et de la chappe violette, adore et baise la croix, etc.. »

Office de la quinzaine de Pâques , extrait du Bréviaire et du Missel de Lyon. Lyon, Perisse, 1838.